

sieur le président, que l'amendement à l'étude vise à accorder aux grandes compagnies du Labrador qui exploitent le minerai de fer une subvention considérable et superflue, dont elles n'ont nul besoin et qu'elles n'ont pas demandée. C'est là le seul résultat possible de l'amendement. La solution que j'ai promis d'apporter et que nous allons appliquer consiste à demander au comité d'aviser à un moyen efficace d'aider le transport dans la région du Labrador dans la province de Terre-Neuve et à l'intérieur des provinces atlantiques. Pour ces raisons, je ne puis accepter l'amendement à l'étude.

**M. Skoberg:** Monsieur le président, je crois avoir fait connaître notre position tout à l'heure. Il semble que nous appuyons l'attitude du ministre au sujet de l'amendement proposé. Il fut convenu à la Chambre aujourd'hui que le comité permanent des transports poursuivrait sa tournée, qui comprendra sans doute le Labrador; d'autre part, le ministre a signalé qu'on devrait se préoccuper d'assurer de l'aide au Labrador et que le comité fédéral-provincial examinerait vraisemblablement la chose. Ce qui m'inquiète, c'est que le comité se rende au Labrador aux frais de la princesse, en revienne et fasse une recommandation de peu de valeur en matière d'assistance. Je suis persuadé que tous les membres de mon parti aimeraient appuyer l'amendement à l'étude, mais les grandes compagnies qui exploitent le minerai de fer seraient malheureusement les seules à bénéficier des effets de cet amendement. Je parle sérieusement lorsque j'affirme que les habitants du Labrador devraient recevoir une assistance quelconque, en ce qui concerne le transport dans la région, mais je ne crois pas que l'amendement aboutisse à ce résultat.

A mon avis, nous devons chercher d'autres moyens. J'espère que le ministre est sincère lorsqu'il parle de veiller à ce qu'on prenne le plus tôt possible des mesures au sujet du Labrador et à ce qu'on présente des lois avantageuses pour les habitants de cette région. Cependant, je ne crois pas qu'on puisse agir dans ce sens en aidant les grandes sociétés d'extraction du minerai de fer au détriment de la population.

[Français]

**M. Bernard Dumont (Frontenac):** Monsieur l'Orateur, je suis bien d'accord avec le ministre au sujet des subventions.

L'amendement permettrait d'accorder au Labrador une subvention qui aiderait d'abord la compagnie qui dessert Schefferville, laquelle appartient à des intérêts américains. Mais le plus grand danger que présente l'adoption de cet amendement, vient du fait que la province de Québec n'a jamais reconnu que

le Labrador appartenait à Terre-Neuve. C'est pourquoi nous nous opposerons à cet amendement, convaincus que même si M. Smallwood a décidé de prendre les armes pour empêcher les Québécois de se rendre au Labrador, nous devons laisser le projet de loi inchangé. Il y a assez de disputes à la Chambre que nous devons certainement nous abstenir de mêler les cartes davantage.

[Traduction]

**M. Nesbitt:** Monsieur le président, si l'amendement proposé par mon collègue le député de Grand Falls-White Bay-Labrador était accepté, le ministre pourrait-il, au moyen d'un règlement, refuser toute subvention aux compagnies d'extraction du minerai de fer? Pourrait-on agir de la sorte?

**L'hon. M. Jamieson:** Non, monsieur le président, c'est exactement l'inverse. Si le projet de loi est adopté et si le comité fédéral-provincial obtient le pouvoir de faire des recommandations, nous pouvons supposer, à propos des industries qui n'ont pas besoin de ce genre d'assistance, que les représentants provinciaux nous conseilleront d'exclure telle ou telle industrie. A l'heure actuelle, il est question d'accorder cet avantage aux personnes qui en ont particulièrement besoin. Or, on obtiendrait le résultat inverse si l'amendement était adopté maintenant.

• (9.40 p.m.)

Cela signifierait simplement qu'il nous faudrait appliquer la loi sur les taux de transport des marchandises dans les provinces Maritimes et la subvention de 30 p. 100 pour le transport vers l'ouest devrait être accordée aux expéditions très lourdes et extrêmement coûteuses de minerais en provenance du Labrador. Voilà pourquoi j'ai dit que la meilleure façon de traiter la question est de la faire examiner par le comité. Nous pourrions exclure ce groupe par désignation et ensuite, nous pourrions agir en vertu de la loi qu'on nous demande de voter ce soir. Sans cette loi, nous ne pouvons rien faire et surtout pas si cet amendement devait être adopté comme mon honorable ami l'a proposé.

**M. le président:** Le comité a entendu l'amendement. L'amendement à la clause 2 est-il adopté?

**Des voix:** Adopté.

**M. le président:** L'amendement à la clause...

**Des voix:** Non.

**M. le président:** Que tous ceux qui sont en faveur de l'amendement veuillent bien se lever.